



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du code général des collectivités territoriales, de la loi 2020-290 du 23/03/2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, de l'ordonnance 2020-562 du 13/05/2020 et du décret 2020-571 du 14/05/2020

Séance du 10/06/2020

Heure : 19:00

Lieu : Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 03/03/2020
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26/05/2020
3. Indemnités de fonction des élus
4. Délégations du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
5. Création des commissions communales, fixation du nombre et élection des membres
6. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
7. Désignation au sein du conseil d'école de l'école primaire
8. Désignation du correspondant défense
9. Désignation des personnes proposées pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
10. Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS
11. Vote des taux d'imposition 2020
12. Convention de confection et fourniture de repas SOLANID & CO
13. Annulation de cinq mois de loyers des deux locaux commerciaux
14. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020
15. Modalités d'attribution de la prime exceptionnelle aux agents mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19
16. Recrutement d'un agent contractuel à temps complet au service technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
17. Liste des décisions prises par M le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
18. Questions et informations diverses

Puissalicon le 05/06/2020

Michel FARENC
Maire

